

Max Limoukou touche du doigt les maux du CHUL

PMM
Libreville/Gabon

LES usagers du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) se plaignent, entre autres, du mauvais accueil qui leur est réservé au sein de cette structure, et de la désinvolture de certains personnels soignants. Suite à ces observations peu élogieuses à l'endroit du corps médical, le ministre de la Santé, Max Limoukou, a réuni l'administration et le personnel soignant de cet établissement sanitaire, ainsi que l'ensemble des chefs de service des structures sanitaires publiques de Libreville.

Il était question, pour le membre du gouvernement, de s'enquérir de la situation des hôpitaux publics et des raisons des récriminations persistantes des

patients. Lesquelles, selon lui, ternissent l'image de la maison santé. Échangeant avec les responsables des structures sanitaires publiques, Max Limoukou a promis de trouver des solutions aux maux que pointent les usagers. "Trop de récriminations sont faites aux praticiens. Le personnel m'a édifié sur les différents problèmes auxquels ils font face. Dans les jours à venir, nous trouverons des solutions, afin que les malades soient correctement pris en charge", a indiqué le ministre de la Santé.

Max Limoukou entend poursuivre ces échanges avec les responsables des différentes structures sanitaires publiques, à l'instar du Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), du Centre hospitalier régional de Melen (CHRM), etc.



Le ministre de la Santé lors des échanges avec le personnel soignant du Chul

Qu'en est-il de la prime au personnel soignant ?

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

DANS sa dernière adresse à la nation du 21 mai passé, relative à la crise sanitaire qui sévit actuellement, le président de la République avait salué les efforts du personnel médical dans cette lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19). "Ils méritent toute notre reconnaissance. Nous leur devons gratitude et respect. C'est pourquoi, une attention particulière doit leur être portée, notamment en cette période de crise sanitaire aiguë", avait souligné Ali Bongo Ondimba. Suite à cela, le chef de l'État avait annoncé la mise en place d'une indemnité Covid-19 destinée aux personnels soignants, soldats de première ligne dans cette bataille contre un redoutable et invisible ennemi. Une mesure qui devrait, en prin-

cipe, être mise en musique par le gouvernement pour l'effectivité de cette décision du numéro un gabonais. Sauf que, jusqu'alors, aucune communication officielle n'a été faite sur le sujet. Aussi, d'aucuns s'interrogent-ils sur les différentes modalités de sa mise en application. Entre autres, le mois de paiement de cette indemnité, les agents bénéficiaires ou les critères d'éligibilité? Quelle va être le montant? Comment le ministère de l'Économie s'organise-t-il pour harmoniser tout cela? Un ensemble de questionnements auquel le gouvernement devra certainement trouver des réponses au moment où le personnel soignant attend l'application de la décision prise par le président de la République. Même si, d'aucuns affirment en coulisses que le paiement de cette prime Covid-19 pourrait être effectif cette fin du mois de juin.

Télévision : "Covid en clair", la parole aux experts



Une tranche de l'émission "Covid en clair" sur Gabon Télévisions.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Donner au public toutes les informations relatives à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), aux comorbidités et autres associations susceptibles de se révéler très dangereuses pour les personnes contaminées : tel est le but principal de l'émission télévisée dénommée "Covid en clair", produite par la communi-

cation présidentielle et diffusée sur les antennes de Gabon 1ère, Gabon 24, Téléafrika, Noor Tv, Tv+ et Radio Gabon, depuis le lundi 25 mai dernier. Il s'agit pour ses concepteurs d'offrir chaque soir – et ce dans le cadre du prolongement de la campagne de sensibilisation grand public – l'opportunité aux experts de la santé et aux chercheurs de véhiculer les messages visant à accentuer l'appropriation des gestes barrières et toute autre précaution sanitaire ayant pour

effet de limiter la propagation du virus dans notre pays. Quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), téléspectateurs et auditeurs des médias susmentionnés peuvent être davantage édifiés, pendant une dizaine de minutes, sur les subtilités du Covid-19. La présentatrice de l'émission, Naïké Julia Mba Ndong n'hésite pas à tirer les vers du nez à ses invités, afin que cette pathologie n'ait plus aucun mystère pour le public.